



Compte-rendu
Assemblée Générale Ordinaire du CSX
30 mars 2023
saison sept 2021 – août 2022

La séance est ouverte à 12h00 par Delphine Batifois, Présidente de l'association.

Selon les statuts du club, « *l'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si au moins 25% des membres adhérents du club sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée, avec le même ordre du jour, après un délai minimum de 15 jours* ».

C'est pourquoi, pour 1396 adhérents.es inscrits au club, il fallait au moins 25% = 349 de votant.es (présents.es et représentés.es) lors de la première convocation.

D'où le report de l'AG ce jour puisque à la date de la première convocation du 07 mars 2023, l'émargement a comptabilisé :

38 présents.es
+ 89 pouvoirs
= 127 votant.es.

Pour information, et bien que lors de cette deuxième date d'assemblée, aucun quorum ne soit imposé, l'émargement a comptabilisé :

50 présents.es
+ 91 pouvoirs
= 141 votant.es.

Pour commencer ce rapport moral, la présidente tient à revenir sur ces dernières années particulières liées à la crise sanitaire ; la période est révolue et semble dater mais elle a bien évidemment impacté considérablement l'association.

Ce bilan présente un état des lieux factuel de l'association ; nous nous intéresserons donc à la situation des différentes sections du club et à l'orientation globale que le comité directeur a souhaité faire appliquer pendant les saisons 2020-2021 et 2021-2022.

Pour rappel, le contexte relativement pessimiste des conditions de reprise à la rentrée 2020, a incité le comité directeur a validé la mise au chômage de la majorité du personnel en répondant aux critères attendus d'aide de l'Etat et ce jusqu'en février 2021.

L'adhésion des membres n'était effectivement pas au rendez-vous cette saison sportive passée et le club sportif n'ayant pas reçu de subvention de l'Ecole sur l'année 2020, l'association connaît alors et depuis une réelle fragilité financière. Fort heureusement, l'implication du club dans la vie de campus tant pour les personnels que les étudiant.es n'étant plus à démontrer, le versement de la subvention sur l'année 2021 a été perçue comme une réelle reconnaissance. Pour rappel, cette subvention est fléchée pour une partie des salaires chargés des personnels du CSX.

Conscient que les organismes bénéficiaires de subventions publiques respectent le fait de valoriser des pratiques qui allient bien être et performance au service des individus et du collectif, le club a à cœur de continuer à pouvoir apporter des alternatives adaptées sur le lieu de travail et d'étude de ses collaborateurs et collaboratrices.

Nous verrons donc que le Club sportif a pris acte de changements perceptibles et tend à y répondre au mieux ; il semblerait qu'en ce qui concerne les attentes des adhérent.es, l'augmentation significative du télétravail, et, les offres sportives étant proposées sur un lieu de travail, une adaptation progressive des équipes a impliqué entre autres la mise en place de cours de sport hybrides (présentiel et visio).

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Accueil et émargement

- | | |
|---|--------------|
| ✓ rapport moral | Approbation |
| ✓ rapport financier | |
| ➤ bilan de la saison N-1 (2021-2022) | Approbation |
| ➤ situation comptable de la saison en cours | Information |
| ✓ vote du budget prévisionnel (2023-2024) | Approbation |
| ✓ élection d'un membre du comité directeur* | Consultation |
| ✓ questions diverses | |

* Pas de déclaration de candidature reçue avant le 26 février, date limite de dépôt

Rapport moral du club

I. Qui sont les adhérents et adhérentes de notre association ?

Etat des lieux des inscrit.es sur la saison 2021-2022

Répartition des adhérent.es						
Structures	Nombre					
	Saison 2019/2020		Saison 2020/2021		Saison 2021/2022	
Personnel École polytechnique*	416	612	64	89	277	449
Personnels CNRS**	136		21		100	
Personnels IP Paris	60		4		72	
Ressortissants Ministère des Armées***	89		24		71	
Personnels IOGS	18		6		9	
Personnels des établissements du Plateau de Saclay	159		11		115	
Extérieurs	142		41		114	
Étudiant.es filières École polytechnique	395	484	36	37	362	498
Étudiant.es des établissements IPParis	89		1		136	
Etudiants.es IOGS	16		0		6	
Étudiant.es extérieurs	46		1		23	
Enfants des personnels	138	145	0	0	104	
Enfants extérieurs	7		0		7	
TOTAL	1711		215		1396	

Légende
* <i>personnel X et famille ayant droit</i>
* * <i>CNRS labos Ecole DR4</i>
*** <i>ONERA, DGA EP (CEPr), militaires</i>

Les données du tableau ci-dessus mettent en évidence la très nette baisse du nombre d'adhérent.es sur la saison 2020/2021 et l'augmentation très progressive d'inscrit.es pour la saison 2021/2022.

Et, en lecture plus détaillée ;

- Proportion étudiants.es/personnels : ressenti de la part des adhérent.es du club de l'augmentation du nombre d'étudiants.es dans la majorité des sections sportives.

Étudiant.es **484** (2019-20) → **498** (2021-22)

Personnels **612** (2019-20) ↘ **449** (2021-22)

➤ Proportion **personnels** IP Paris / Plateau de Saclay

IP Paris **60** (2019-20) ➔ **72** (2021-22)
Plateau Saclay **159** (2019-20) ➔ **115** (2021-22)

➤ Proportion **étudiant.es** IPParis/étudiant.es « autre »

IP Paris **89** (2019-20) ➔ **136** (2021-22)
Plateau Saclay **62** (2019-20) ➔ **29**(2021-22)

Ce qu'il faut traduire de ces constats chiffrés :

- Accueil maîtrisé des adhérent.es avec degrés de priorisation rédigés et appliqués concernant l'accueil des adhérent.es en fonction de leur profil
- Application des critères de tarifs préférentiels pour les ayant-droits (personnels et étudiants.es X, établissements IP Paris, Plateau de Saclay, extérieurs) et sur le fait que les non bénéficiaires ne peuvent s'inscrire que s'il reste des places disponibles

Et concrètement, nous avons constaté que **le profil des adhérent.es a évolué** ; le Club sportif a donc pris acte de ces changements perceptibles en interprétant les raisons par, principalement :

- Augmentation significative du télétravail des personnels
- Autre dynamique prise durant la « parenthèse Covid » ?
- Augmentation, dans cette même période, des cursus de formation donc du nombre d'étudiants.es sur le campus

Donc le club tend à répondre au mieux à ces changements en s'adaptant :

- Mise en place de cours de sport hybrides (présentiel et visio) lorsque l'enseignement est compatible : fitness, yoga
(en réponse à augmentation du télétravail)
- Propositions de créneaux en soirée pour répondre aux attentes des étudiants.es
(en réponse à augmentation cursus d'enseignement)
- Développement de la dématérialisation des inscriptions : seule la partie paiement s'effectue au bâtiment.

II. Etat des lieux des sections

Lors de la saison 2020-21, les sections ont été dans l'obligation de s'adapter tout au long de l'année car les protocoles nationaux déclinés au niveau de l'Ecole n'ont pas cessé d'évoluer, mêlant espoir de reprise et découragement.

Le club a donc communiqué régulièrement auprès de ses adhérents sur les conditions de reprise pour les sports extérieurs, puis adultes, le tout bien sûr dans le respect des horaires autorisés sachant que les vestiaires n'étaient pas accessibles. Les sections yoga et fitness ont su rebondir et proposer des cours en visio sur divers créneaux horaires.

Ce n'est qu'à partir de mai 2021 qu'une reprise dans le respect de la distanciation a pu progressivement se faire sous condition : vestiaires et douches inaccessibles, couvre-feu, pratique sportive individuelle autorisée dans les équipements sportifs de plein air mais sports d'équipe interdits sauf aménagement adapté, pratique impérativement sans contact.

Le CSX a donc été présent pour accompagner :

- une mise à disposition du jardin du bâtiment "Bienvenue" lorsqu'il était envisageable de pratiquer l'activité sportive en extérieur
- proposition de tarif "unique" à 26€ quel que soit le profil de l'adhérent.e (dont 17€ de licence FCD)
- pas de supplément de tarif pour la section pratiquée (sauf section avec enseignant sportif rémunéré) ».

C'est donc dans ce contexte que la saison 2021-2022 a effectué sa rentrée.

La reprise est enfin redevenue concrète avec un élément supplémentaire non négligeable à prendre en compte : l'application des consignes sanitaires ;

L'idée est qu'en septembre 2021, le club était en devoir de demander aux adhérent.es le pass sanitaire mais pas en droit de demander le pass vaccinal.

C'est pourquoi il n'y avait pas matière à demander un visuel (QR code ou papier) à l'inscription car le pass sanitaire pouvait être valide avec un test de 72 heures négatif (et donc sans vaccination).

Ainsi, la formulation retenue, et ce dès l'inscription, a été que l'adhérent coche "*je m'engage sur l'honneur à être en capacité de présenter un pass sanitaire valide lors des contrôles aléatoires effectués par les personnes habilitées. A défaut, je serai exclu.e du club pour la saison en cours sans remboursement des cotisations versées*".

Concrètement, des contrôles ont été renforcés en début de saison sportive avec obligation de tenir un registre des personnes habilitées à vérifier les pass.

Une demande de volontaires pour effectuer ces vérifications auprès des sections a été effectuée, le contrôle du pass sanitaire se faisant exclusivement au moyen de l'application mobile *TousAntiCovid Verif. De plus, en l'occurrence, le CSX n'étant malheureusement pas en capacité de fournir des outils de contrôle à chaque personne référencée dans le registre des personnes habilitées. Il a été demandé aux volontaires d'utiliser leurs téléphones personnels ...

Le constat est unanime sur le fait qu'une nouvelle dynamique post crise sanitaire est en cours. Reste alors à trouver des alternatives pour que le club puisse maintenir une offre diversifiée à un prix adapté à chaque profil d'adhérent.e tout en maintenant une offre privilégiée aux personnels de notre établissement. Le club, soucieux de répondre aux besoins des usagers étudiant et travaillant dans notre Ecole, réfléchit à proposer des alternatives n'ayant pas trop d'incidence sur les tarifs d'inscription. Le fléchage du montant de la CVEC - Contribution de Vie Etudiante et de Campus - perçue par l'Ecole de la part de chaque inscription administrative étudiante au profit du club serait une première solution. Bien sûr, une mise en place d'encadrants diplômés via des vacances DFHM pourrait répondre également à cette attente étudiante que le club sportif n'est pas en capacité financière d'honorer.

III. Retours concrets de certaines sections du club

La section tennis précise que, comme les années précédentes, elle a reçu une forte demande de participation aux cours collectifs adultes. Pour satisfaire à la demande, nous avons mis en place 3 créneaux supplémentaires le mardi soir pour les débutants.

Nous constatons également une augmentation des adhésions au niveau des étudiants et une diminution chez les enfants inscrits à l'école de tennis.

Au niveau des accès aux infrastructures, plusieurs contrôles tout au long de l'année ont permis de constater que les courts sont utilisés par des gens non-inscrits au club. Il n'est pas rare de trouver le matin les portes de la halle de tennis désactivées. Nous avons mis en place un système de fermeture des courts extérieurs pour limiter les « intrusions ». D'autre part au niveau entretien et maintien en condition de l'infrastructure nous faisons face à un manque de civilités de certains pratiquants (pratique du tennis avec des chaussures non adaptées, détritrus et déchets laissés sur place etc.). La pratique du badminton dans la halle de tennis n'arrange pas les choses en raison des impacts laissés par les poteaux au niveau du revêtement de sol.

Et enfin de préciser qu'au niveau de l'étanchéité du toit le problème des infiltrations persiste car l'infrastructure tennistique est vieillissante et l'entourage est dégradé par les incivilités récurrentes.

- ➔ Il devient donc d'actualité de prospecter en liaison avec le BFS pour l'achat d'une machine ou d'un matériel permettant d'assécher les courts.
- ➔ 176 adhérent.es adultes + 24 enfants
- ➔ 200 licences FFT délivrées dont 30 pour les élèves X

La section badminton nous a fait un retour expliquant que les demandes sont très fortes depuis l'arrivée sur le plateau de beaucoup d'entreprises mais que l'activité est volontairement bridée à environ 40 personnes pour éviter « l'explosion » des inscriptions et le maintien d'une pratique confortable, résolument tournée vers le « loisir, sportif ». Il est précisé que cette année, au niveau de l'occupation du T5 par les concours, le planning /montage /démontage se sont très bien passés.

- ➔ A noter tout de même : quelques problèmes de rangement et de remise en place du matériel mis à la disposition des adhérents et de remise des clefs du T5 au CSX après le créneau du soir
- ➔ 38 adhérent.es (volonté limiter le nb)

La section renforcement musculaire regroupe depuis le début de la saison les adhérents du renfort musculaire + ceux du fitness ayant choisi l'option postural. L'esprit est resté le même, Nadia (membre du comité directeur du CSX qui a bien voulu assurer la relève derrière Emmanuel qui a animé pendant de nombreuses années la section) apportant sa touche personnelle dans la diversité des exercices. Le changement de salle a été bénéfique.

- ➔ A l'étude, une prolongation du créneau de 45 minutes avec une fin de séance sous forme de sophrologie et une réflexion sur le fait qu'une partie de la cotisation des adhérents du Fitness postural soit allouée à cette section.
- ➔ 49 adhérent.es

La section musculation de la Halle multisports (HMS) : à la demande d'IP Paris et des établissements ayant financé ce bâtiment (IOGS et AGRO), une recherche d'un professionnel diplômé pour assurer les permanences de la salle de musculation les midis de la semaine a été fructueuse. Il a débuté ses permanences dès la rentrée de septembre. Une communication orientée vers les personnels des différents établissements concernés a été faite pour promouvoir cette nouvelle proposition sportive.

→ 46 adhérent.es (effectif grandissant significativement par bouche à oreille)

La section musculation précise que l'équipe encadrante est soudée, les relations sont très amicales. La moyenne d'âge des adhérent.es régulièrement présents à la salle est jeune, avec une majorité d'étudiants en Bachelor. Les consignes d'hygiène et de sécurité sont mieux respectées que l'an passé et les adhérents plus respectueux du matériel et des encadrants.

Globalement, le climat au sein de la section est très positif.

→ Beaucoup d'adhérents, en particulier des étudiants logeant sur le campus, déplorent que la salle de musculation soit systématiquement fermée pendant les vacances scolaires alors que des encadrants sont disponibles

→ le télétravail a considérablement modifié les habitudes de chacun et surtout réduit les disponibilités donc les remplacements sont parfois plus difficiles à assurer que par le passé.

→ 250 adhérent.es

La section course à pied se réjouit que de nouvelles personnes soient venues s'inscrire et le groupe est de plus en plus motivé pour venir aux entraînements et participer à des courses les week-ends.

→ 36 adhérent.es

La section parachutisme souffre d'un manque de financement de la part de l'École et de la Kès au profit de ses adhérents, et précise que si ces difficultés persistent, il faudra réfléchir à mettre en sommeil la section.

→ 66 adhérent.es

La section Rollers s'est articulée autour de deux axes : formation de débutants et préparation aux 24h du Mans Rollers.

→ 13 adhérent.es

La section yoga a toujours des adhérent.es fidèles et enthousiastes et précise qu'il est dommage que les spots soient allumés sans possibilité d'éteindre en journée dans la halle des sports (gâchis d'énergie et gêne car c'est éblouissant).

→ 51 adhérent .es

La section tir se réjouit du maintien de l'activité avec un complément du matériel pour des raisons de sécurité (réservoir d'air pour pistolets) et des améliorations diverses : changement d'une des cibles basculantes métal, retrait définitif des plombs usagés encombrant le stand et approvisionnement du stock des consommables plombs et cibles.

- le petit point d'amélioration serait de résoudre le problème d'accessibilité au stand (sous l'ensemble central) et trouver un co-responsable pour maintenir sereinement l'activité.
- 5 postes de tir actifs par séance
- 8 adhérent.es

La section fitness explique qu'elle n'a pas encore retrouvé la participation d'avant COVID. L'aménagement du temps de travail en présentiel en est certainement l'explication. Ils tendent à s'adapter au mieux aux besoins des adhérents.es avec la mise en place de cours en visio + des cours pour les étudiants de tout « horizon » le soir de 19h à 20h mais force est de constater que ces cours n'attirent pas un nombre suffisant d'élèves.

- une deuxième subvention va être demandée afin de perfectionner le matériel visio
- une mise en place de stages pendant les vacances scolaires ou les week-ends sous forme de 2 ou 3 heures de cardio ou de bien-être, voire du sport santé en fonction de la demande et de la disponibilité des moniteurs sont à l'étude. Ces organisations seront appuyées par des massages
- une souscription à un abonnement type Spotify pour faciliter et accompagner les différents intervenants est à budgétiser
- il serait apprécié que le site web du CSX soit remis au goût du jour et actualisable facilement. De même, l'accès à OneDrive pour échanger des documents facilement entre responsables de section serait apprécié.
- 177 adhérent.es
- 11 encadrant.es

La section aviron rappelle qu'en fonction des conditions météo, l'activité a eu lieu sur le lac de l'Ecole ou dans la salle d'ergomètres et plus ponctuellement également des séances au club de la SNHS, les Week end en matinée.

La remise en vernis de tous les éléments en bois de la Y503 et de la barre de la Y501 et réparation du huit H905 a été effectuée par des bénévoles de la section.

Le hangar à bateau souffre d'un manque de place, en l'état, et une réflexion sur la réorganisation du rangement des bateaux est nécessaire avec l'achat de nouveaux racks (investissement dans un nouveau portique pour le rangement des bateaux à prévoir).

- La section recherche des volontaires titulaires du permis remorque EB ou prêt à se former car Les déplacements avec la remorque à bateau (plus de 750kg) ne sont plus assurés actuellement.
- La sécurité à moteur sur l'eau a été assurée par Alexandre Rosinski et Alain Paris titulaires du permis rivière.
- Section qui demande un bénévolat exigeant car a un besoin en éducateur et initiateur formés.
- 38 adhérent.es

IV. Manifestations sportives de la saison

Tennis

Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur motivation et leur investissement ;

En championnat FFT

L'équipe féminine / Ladies double : engagée en 4ème série, l'équipe termine troisième de sa poule + équipe sénior messieurs : championnat d'hiver : engagé en 4ème division l'équipe termine cinquième de sa poule avec 2 victoires et 3 défaites

Interclubs d'été

L'équipe 1 engagée en 4ème division se classe troisième de sa poule avec 3 victoires et 2 défaites. Elle se maintient dans cette division. L'équipe 2 engagée en 4ème division termine dernière de sa poule avec 5 défaites.

Equipe jeunes 15/18 ans garçons

Engagée en 6ème division l'équipe termine troisième de sa poule (3 victoires et 2 défaites).

En Championnat individuel

Trophée Philippe Chatrier : 3 joueurs ont participé

Rollers

Première participation aux 24h du Mans Rollers avec une équipe de 11 membres. Résultat honorable au bout de 24h, 151/239 au général, 31/33 dans la catégorie Découverte, avec 81 tours et 339 km parcourus.

L'activité de formation constituera le fil conducteur de la saison à venir, même s'il y a peu de débutant cette année (comme l'année précédente).

Après une participation au semi-marathon roller de Paris en 2019, aux 24h du Mans Rollers en 2022, une partie des membres sont inscrits au Marathon Rollers 2023 de Berlin. Une participation au K'Roll Races semi-marathon 2023 sur la piste du circuit Carole au Nord-Est de Paris est prévue avant l'été pour s'entraîner en conditions réelles.

Parachutisme

Week end de sauts à Lille pour 5 élèves en mars 2022

Stage à l'aérodrome Le Blanc pour 3 élèves en avril 2022

Stage à l'aérodrome Le Blanc pour 6 élèves en mai 2022

Stage au CREPS Ariège pour 17 élèves en juin 2022

Stage au CREPS Ariège pour 25 élèves en août 2022

Week end de sauts à Lille pour 9 élèves en octobre 2022

Volley

Tournoi CoSmopoliX2022 dans le gymnase de l'ENSTA avec 60 participant.es, équipes mixtes mêlant étudiant.es et personnels le 12 mars 2022. Manifestation attendue et appréciée.

Boxe

Championnat IdF de boxe anglaise à Montluçon en avril 2022

Vo Dao (AMV)

Stage pour 6 adhérents à Loire-Authion en avril 2022

Stage d'été de Lam Son à Jacou pour 5 adhérent.es en juillet 2022

Course à pied

Participation à la 18^e édition de Landes et Bruyères pour 8 adhérent.es

Plongée

Stage et sorties à Bormes les Mimosas pour 12 adhérent.es en juin 2022

Aviron

Participation au Grand National à huit à Joinville le Pont pour 10 adhérent.es en décembre 2022

V. Objectifs et perspectives

✓ **Mise en conformité réglementaire du club**

En réponse à des directives nationales impactant toutes les fédérations sportives, des formulaires d'honorabilité de chaque bénévole encadrant les sections du club sont archivés au secrétariat du club. Le contenu de cette fiche stipule que les éléments constitutifs à son identité seront transmis par le club aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de l'honorabilité soit effectué si besoin. Sans acceptation de ces conditions ci-dessus, il y a obligation de quitter sa fonction d'élu.e et/ou d'animateur-animateur au sein du club.

Dans le même périmètre réglementaire, un « *contrat d'engagement républicain* » a été rédigé et ajouté en avenant dans la Convention Ecole / CSX.

✓ **Accueil maîtrisé des adhérent.es non lié.es avec l'IP Paris.**

Force est de constater que la demande de pratique est grandissante et proportionnelle aux nombreux établissements qui s'implantent sur le Plateau de Saclay. En raison de cette densification significative des effectifs présents à l'Ecole et sur le campus, des degrés de priorisation ont été rédigés concernant l'accueil des adhérent.es en fonction de leur profil. Ces critères s'appliquent sur la mise en place de tarifs préférentiels pour les ayant-droits (personnels et étudiant.es X, établissements IP Paris, Plateau de Saclay, extérieurs) et sur le fait que les non bénéficiaires ne peuvent s'inscrire que s'il reste des places disponibles.

✓ **Accompagner les formations des bénévoles**

Afin de répondre au mieux aux demandes des adhérent.es quant à des propositions sportives en soirée, le club tend à instruire et déposer des dossiers de demande de subvention aux fédérations pour payer des formations qualifiantes à ses licencié.es.

- Formateur premiers secours par la FNMNS en mars 2022
- Formations en Sport-santé

✓ **Ludothèque**

Le CSX est en lien avec la DCOM pour informer les personnels et étudiant.es de l'existence d'une ludothèque qui comprend une variété épatante de jeux de société qui ne demandent qu'à être empruntés pour faire passer de bons moments familiaux et amicaux. En parallèle, le Comité d'Action Sociale de l'Ecole polytechnique (CASEP) souhaite profiter de cette richesse pour mettre prochainement en place des animations midi-jeux de plateaux au bénéfice des personnels.

✓ **Dossiers de demande de subventions**

Le club, dans une logique associative et en mettant en avant sa mission d'intérêt général, instruit chaque année des dossiers de demande de subvention.

La subvention de l'Ecole, dans un contexte de restriction budgétaire, n'a pas été versée pour l'année 2020 ce qui accentue la difficulté financière que le club subit suite au contexte Covid.

La subvention 2021 de l'Ecole polytechnique a été versée au club qui est très satisfait de cette reconnaissance financière.

✓ **Tarif étudiant**

Le club est à sa cinquième année consécutive de budget déficitaire. En parallèle d'un arbitrage rigoureux des dépenses, une réflexion sur le montant de cotisation des étudiant.es est à l'étude car une augmentation progressive des tarifs devient incontournable, les doctorant.es étant dorénavant considéré.es comme personnel.

✓ **Pratique ponctuelle**

Chaque adhérent.e doit, en amont de la finalisation de son inscription, renseigner exhaustivement son profil sur notre site de gestion. Les stagiaires, visiteurs ou autre personnel en mission dans les labos, et pour lesquels le temps de présence est court, sont confrontés aux mêmes attentes à savoir, entre autres, fournir un certificat médical.

Le CSX réfléchit cette année encore à la possibilité d'une pratique autre qu'annualisée mais les attentes administratives des fédérations pour être assuré lors de la pratique sportive ne facilitent pas cette démarche.

Pour exemple, lorsque les élèves polytechniciens s'inscrivent à la section parachutisme en complément de leur « binet », la licence FFpara est annualisée par année civile alors qu'elle est par année universitaire pour les licences FCD et la prise des deux licences sont obligatoires lors de leur pratique.

✓ **Matériel et fournitures**

Le club s'engage à poursuivre le recensement du matériel et à centraliser ces informations pour éviter les redondances lors des achats par section.

Certaines dépenses ont quand même été effectuées cette saison même si les recettes financières ne s'y prêtaient pas forcément : entretien du matériel de plongée (obligation annuelle) ou participation des travaux sur les terrains de tennis pour assurer le maintien de la subvention FCD.

Bien sûr, la pertinence d'un achat conséquent prend en compte l'avis des services de l'Ecole polytechnique : SPIS, Agence Comptable, Bureau Juridique, la DPI et BFS.

En conclusion de cette partie d'Assemblée générale consacrée au rapport moral, le club reste attentif pour concilier, dans le contexte ambitieux de l'IP Paris, les directives de l'Ecole avec une pratique sportive et artistique variée afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de ses adhérent.es. L'équipe œuvrant au profit de l'association espère fortement que les adhérent.es resteront fidèles et reconduiront leurs inscriptions car le constat actuel est qu'en raison de l'augmentation du télétravail, les inscriptions pour des activités proposées sur le lieu de travail ne sont plus si attirantes. Ainsi, la première conséquence serait que la proportion d'étudiant.es par section sportive deviendrait supérieure au nombre de personnel.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité

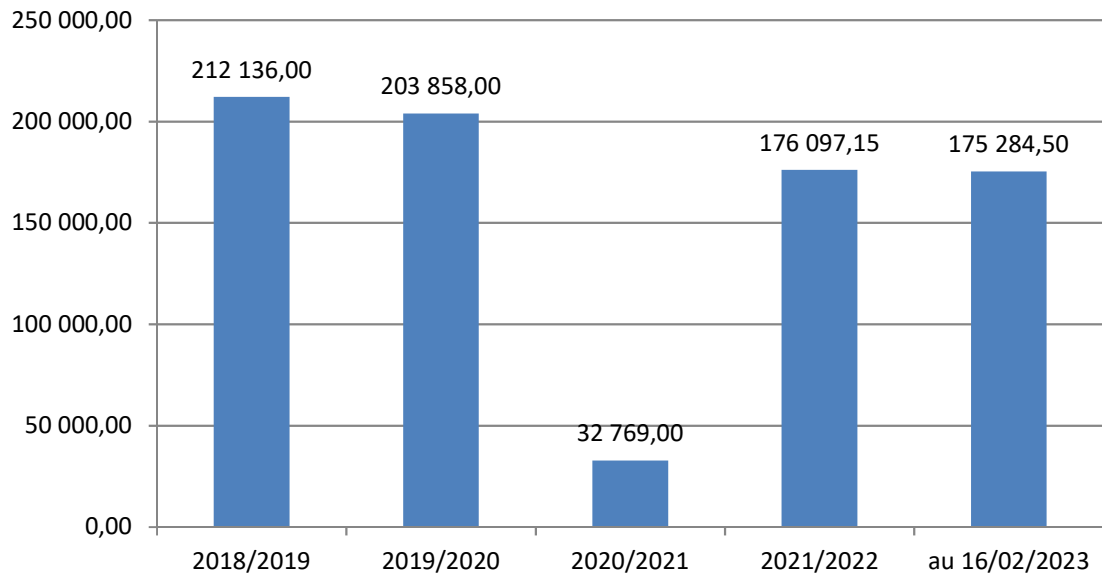
0 contre

0 abstention

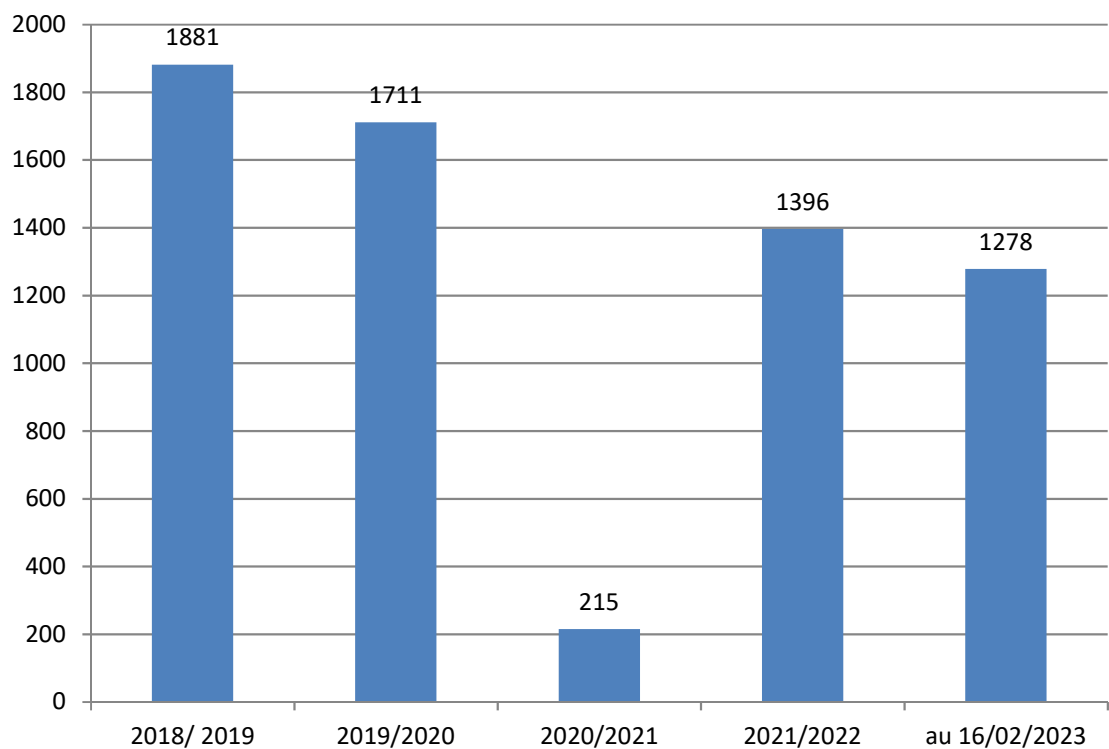
Rapport financier du club

Ce rapport financier est à la fois la synthèse de l'action collective et le baromètre de la santé financière de notre association, permettant de se positionner résolument vers l'avenir.

Cotisation adhérent.es en €uros :



Nombre d'adhérent.es :



1-Les recettes d'exploitation (produits) :

Les recettes d'exploitation passent de 90 701 € à 238 082€, en hausse de 147 381 € par rapport à la saison 2020/2021.

Produits d'exploitation :

176 097€ sont des ressources propres correspondant aux cotisations d'adhérent.es

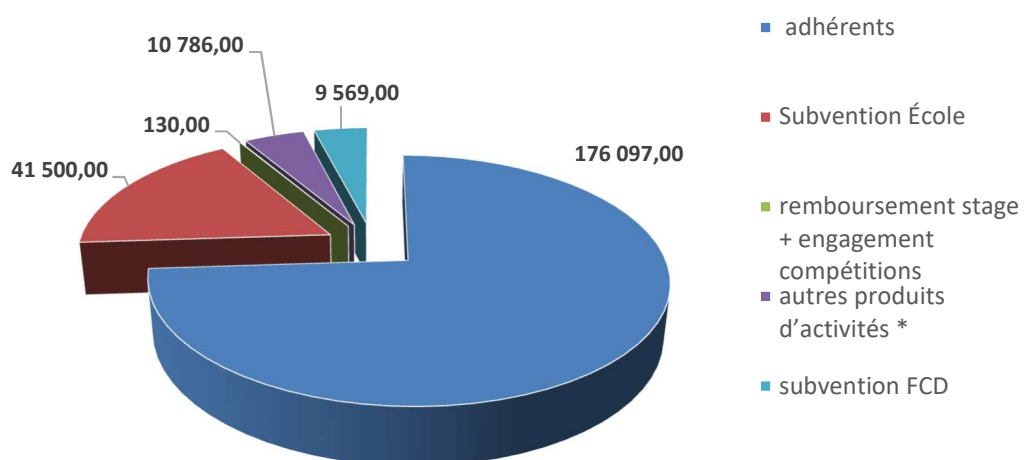
41 500 € subvention de l'École polytechnique

130 € remboursement stage sportif

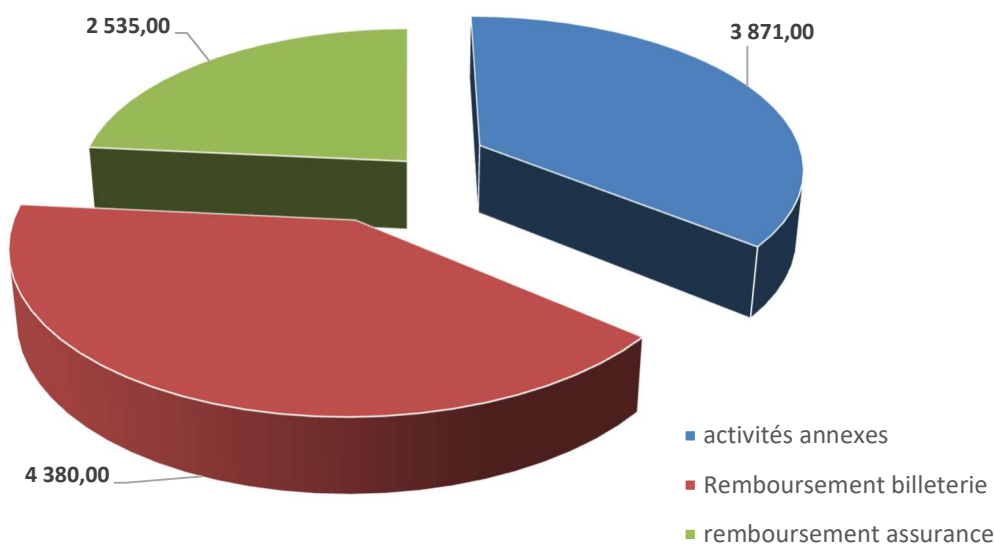
9 569 € subventions de nos fédérations (FCD, FFP, FFA)

Le reliquat étant les autres produits d'activités de 10 785 € *

Détail des principales ressources :



*Détail des autres produits d'activités :



Analyse des postes des recettes d'exploitation :

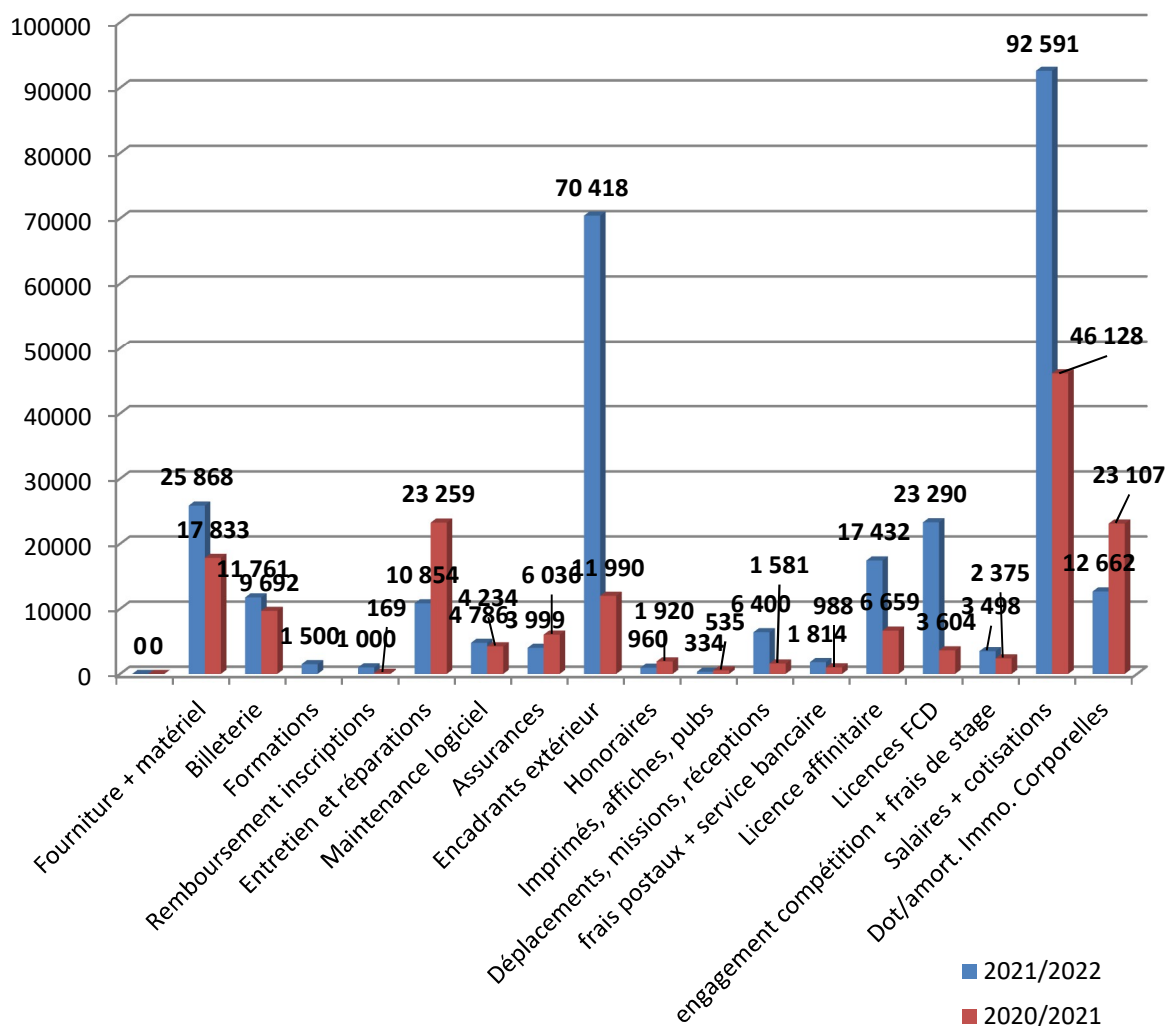
- Le poste « cotisation adhérents » passe de 32 769 € à 176 097€. Cette hausse s'explique par une reprise des activités sportives après l'arrêt des protocoles sanitaires
- Le poste « activités annexes » passe de 1 621€ à 3 871 €, hausse due à la reprise sportive timide
- Le poste « remboursement billetterie » 2 276€ à 4 380 €, légère hausse suite à la réouverture des salles privées mais une méfiance de certain.es adhérent.es à reprendre ces activités indoor
- Le poste « subvention Ecole » est à 41 500 €

En conclusion, les « recettes d'exploitation » sont en augmentation de 147 381 € principalement du fait à la reprise des activités sportives au sein du club.

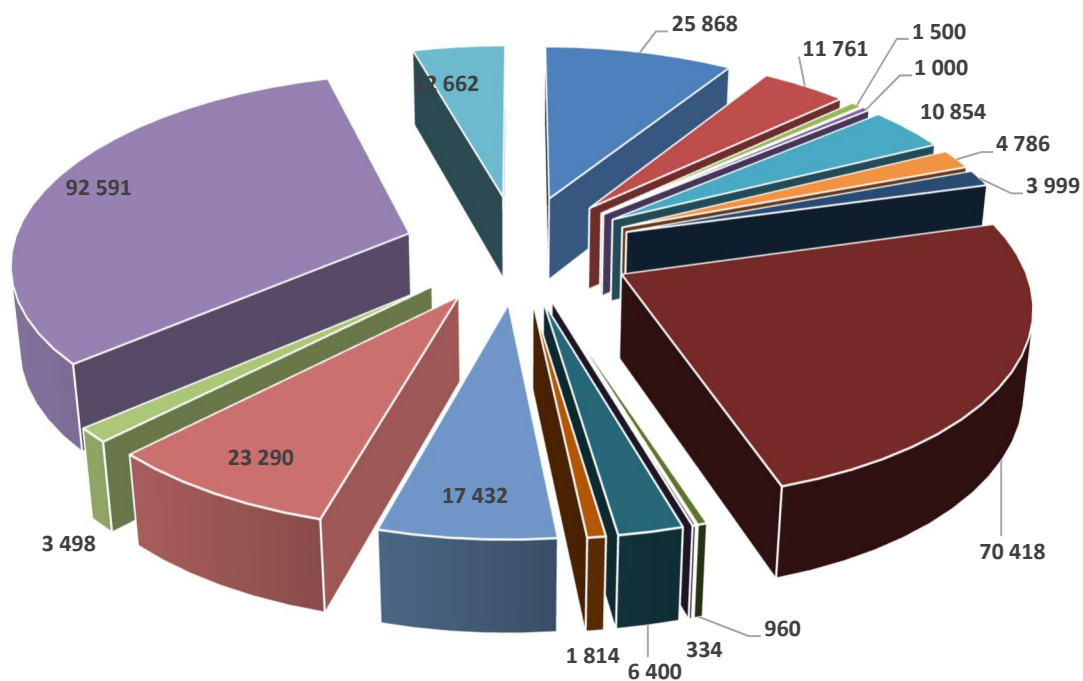
2-Les charges d'exploitation (dépenses) :

Les charges d'exploitation passent de 160 109 € à 289 168 €, en hausse de 129 059 € par rapport à la saison 2020/2021.

Histogramme des dépenses :



Répartition des dépenses :



- Fourniture + matériel
- Formations
- Entretien et réparations
- Assurances
- Honoraires
- Déplacements, missions, réceptions
- Licence affinitaire
- engagement compétition + frais de stage
- Dot/amort. Immo. Corporelles
- Billetterie
- Remboursement inscriptions
- Maintenance logiciel
- Encadrants extérieur
- Imprimés, affiches, pubs
- frais postaux + service bancaire
- Licences FCD
- Salaires + cotisations

Comparatif annuel des dépenses :

Libellé du compte	Année		Écart	Motifs
	2020/2021	2021/2022		
Fouritures +matériel	17 833	25 868	8 035	Augmentation suite reprise activités
Billetterie	9 692	11 761	2 069	Augmentation suite à une reprise timide pour les salles privées
Entretien et réparation	23 259	10 854	-12 405	Diminution suite à une utilisation + faible du matériel en 2020/2021
Encadrant.es extérieurs	11 990	70 418	58 428	Reprise des activités et ouverture de la HMS (dont rémunération encadrant en attente subvention)
Licence affinitaire	6 659	17 432	10 773	Reprise activités sportives
Licence FCD	3 604	23 290	19 686	
Engagement compétition + frais de stage	2 375	3 498	1 123	Reprise progressive des compétitions
Salaires + cotisations	46 128	92 591	46 423	Augmentation car salaires assurés en totalité par le club, sans l'aide de l'état perçue en N-1
Maintenance logiciel	4234	4 786	552	Augmentation stable
Assurance	6 036	3 999	-2 037	Cumul de 2 années de paiement sur la saison 2019/2020 (report cotisation de la saison 2018-2019)
Honoraires	1 920	960	-960	Cabinet d'expert / commissaire comptable, paiement après le 31/08/20. Pour l'année 2019/2020 donc comptabilisé deux fois.
Imprimés, affiches, pub	535	334	-201	
Déplacements, missions, réceptions	1 581	6 400	4 819	Forte augmentation suite aux sorties des parachutistes
Frais postaux + service bancaire	988	1 814	826	
Dot. Amort. Immo. Corporelles	23 107	12 662	-10 445	Amortissement d'achats des années antérieures
Remboursements d'inscriptions	169	1 000	831	Arrêt d'1 section en cours faute d'inscrit.es donc remboursement des adhérent.es
Formations	0	1 500	1 500	Formation subventionnée par la FCD (1 000€) reste à charge du club 500 €. Formation formateur PSC1
TOTAL	160 110	289 167		

Analyses des principaux postes des charges d'exploitation :

- Le compte « encadrants extérieurs » passe de 11 990€ à 70 418 €, suite à la reprise de toutes les activités, ainsi que la nouvelle section musculation Halle Multi Sport.
- Le compte « salaire et cotisation » passe de 46 128€ à 92 591 € qui s'explique par l'arrêt des aides de l'état afin d'accompagner les entreprises aux difficultés du au COVID.

Afin de garantir la longévité de notre association, le club a volontairement et significativement arbitré ses dépenses.

Les principaux investissements 2021 / 2022

Investissements exercice 2021/2022	Section	Prix	Catégorie
Révision des véhicules		2 934	Entretien véhicule
Entretien bouteille plongée	Plongée	1 017	Entretien, Réparation
Entretien parachutes	Para	4 665	Entretien, Réparation
Logiciel Comptabilité		962	Logiciel
TOTAL		9 578	

En conclusion :

Cette année, nous avons un résultat négatif de – 48 619 €

Ce résultat est notamment dû à :

- L'arrêt des activités des suites de la crise sanitaire liée au COVID de l'année 2019/2020
- Les conséquences de l'absence de subvention 2020 de la part de l'Ecole
- Subvention de l'IP Paris non versée à ce jour pour l'encadrant de la salle musculation Halle Multi Sport

Les placements financiers de l'association sont affectés à des supports sécurisés.

La situation de trésorerie est saine comme indiqué dans le bilan, mais il faut un point de vigilance sur l'équilibre de toutes nos sections. Notamment celles qui ont des encadrant.es rémunérées. L'association a cependant réussi à gérer cette période de crise sanitaire en présentant un déficit dû à la crise de 48 619 €, le reste étant la conséquence du non-renouvellement des subventions.

Compte BNP (chèque) au 04/07/2022	62 885,00 €
Livret A au 04/07/2022	79 488,45 €
Compte épargne au 04/07/2022	9 291,12 €

BILAN 2021 / 2022

ACTIF

Immobilisations	29 172 €
Produit à recevoir	7 755 €
Valeurs mobilières de placement	154 798 €
Compte rémunéré	10 525 €
Compte courant	64 345 €
Livret A	79 488 €
Caisse	440 €

TOTAL ACTIF **191 725 €**

PASSIF

Report à nouveau	235 084€
Résultat de l'exercice	- 48 619€
Divers / Charges à payer	960 €
Divers / Produit constatés d'avance	4 300 €

TOTAL PASSIF **191 725 €**

*Le rapport financier a été adopté à l'unanimité
0 contre
0 abstention*

Situation comptable de la saison en cours

COMPTE DE TIERS ET TRESORERIE au 28/03/2023

N° COMPTE	LIBELLE	SOLDE
506	COMPTE CHEQUE	46 076,18 €
513	LIVRET A	79 488,45 €
512	COMPTE EPARGNE	9 291,12 €
531	CAISSE	4 397,68 €

TOTAL	139 253,43 €
--------------	---------------------

Budget prévisionnel (2023-2024)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION 2023-2024			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CHARGES INDIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60- Achats	15 500	70- Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	13 500
<i>Achats matières et fournitures</i>	11 500	73- Dotations et produits de tarification	
<i>Billeteries</i>	4 000		
<i>Voyages organisées</i>	0		
		74- Subventions d'exploitation	47 000
		<i>Agence Comptable de l'Ecole polytechnique</i>	41 500
61- Services extérieurs	24 700	<i>Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)</i>	
<i>Locations</i>	1 000	<i>Subvention FCD</i>	5 500
<i>Entretien et réparation</i>	15 000		
<i>Assurance</i>	4 000		
<i>Maintenance logiciel</i>	4 700	<i>Conseils (s) Régional (aux)</i>	0
62 - Autres services extérieurs	84 800	<i>Conseil (s) Départemental (aux)</i>	0
<i>Personnel extérieur</i>	62 000		
<i>Publicité, publication</i>	1 900		
<i>Déplacements, missions(remboursement frais kilométriques)</i>	3 000	<i>Communes, communautés de communes ou d'agglomérations</i>	0
<i>Services bancaires + frais postaux</i>	1 900		
<i>Licences affinitaires</i>	11 000		
<i>Engagement compétition + frais de stage</i>	3 040		
<i>Honoraire (cabinet expert comptable / commissaire comptable)</i>	960		
<i>Dons (projet associatif)</i>	1 000		
		<i>Organismes sociaux (CAF, etc)</i>	

64 - Charges de personnel	92 000	<i>Fonds européens (FSE, FEDER, etc)</i>	
<i>Rémunération des personnels</i>	52 000	<i>L'agence de services et de paiement (emplois aidés)</i>	
<i>Charges sociales</i>	40 000	<i>Autres établissements publics</i>	
<i>Formation</i>		<i>Aides privées (fondation)</i>	
		75- Autres produits de gestion courante	177 500
65 - Autres charges de gestion courante	21 000	<i>751- Remboursement stage + compétition</i>	1 250
<i>Licence FCD + RBMT. Inscription</i>	21 000	<i>756. Cotisations</i>	176 000
		<i>758 . Dons manuels - Mécénat</i>	250
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78- Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participations des salariés		79- Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	238 000	TOTAL DES PRODUITS	238 000
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0

sections enfants

n°	section	recettes	dépenses	différence	commentaire
28	MULTI-SPORT	2 760,00 €	1 600,00 €	1 160,00 €	continuité si > 23 inscrit.es
29	BASKET-BALL	720,00 €	0,00 €	720,00 €	
30	THEATRE	2 760,00 €	1 600,00 €		continuité si > 23 inscrit.es
31	GYM AU SOL	2 760,00 €	1 600,00 €		continuité si > 23 inscrit.es
32	LUDOTHEQUE ENFANT	450,00 €	450,00 €	0,00 €	
33	MEDIATHEQUE ENFANT	450,00 €	450,00 €	0,00 €	

sections adultes					
n°	section	recettes	dépenses	différence	commentaire
1	AVIRON	6 444,00 €	6 444,00 €	0,00 €	
2	BADMINTON	1 200,00 €	400,00 €	800,00 €	
3	BASKET-BALL	490,00 €	450,00 €	40,00 €	
4	BOXE FRANCAISE	5 860,00 €	3 870,00 €	1 990,00 €	
5	COURSE A PIED	2 010,00 €	1 950,00 €	60,00 €	
6	DANSE CONTEMPORAINE	325,00 €	0,00 €	325,00 €	
7	ESCALADE (dont section enfants)	4 500,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	
8	FITNESS	22 860,00 €	22 650,00 €	210,00 €	
9	FOOTBALL	375,00 €	200,00 €	175,00 €	
10	GOLF	550,00 €	550,00 €	0,00 €	
11	JIU JITSU	1 000,00 €	200,00 €	800,00 €	
12	KARATE	2 000,00 €	1 200,00 €	800,00 €	
13	MUSCULATION	10 775,00 €	5 000,00 €	5 775,00 €	
14	MUSCU HALLE MULTISPORTS	21 500,00 €	21 500,00 €	0,00 €	continuité subvention IPParis
15	COURS NATATION	2 100,00 €	2 100,00 €	0,00 €	voir si reprise encadrement des cours enfants
16	NATATION ADULTE (dont section enfants)	13 500,00 €	8 500,00 €	5 000,00 €	
17	PARACHUTISME	7 650,00 €	4 190,00 €	3 460,00 €	
18	PECHE	1 325,00 €	1 300,00 €	25,00 €	
19	PLONGEE	3 316,00 €	3 000,00 €	316,00 €	
20	POSTURALE	2 450,00 €	1 450,00 €	1 000,00 €	
21	ROLLERS	115,00 €	0,00 €	115,00 €	
22	SOPHROLOGIE	2 400,00 €	2 400,00 €	0,00 €	continuité si > 23 inscrit.es
23	TENNIS ADULTE + ENFANT	35 280,00 €	28 200,00 €	7 080,00 €	
24	TIR AU PISTOLET	440,00 €	440,00 €	0,00 €	
25	VO DAO	1 550,00 €	1 550,00 €	0,00 €	
26	VOLLEY BALL	680,00 €	580,00 €	100,00 €	
27	YOGA	7 560,00 €	7 560,00 €	0,00 €	

*Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité
0 contre
0 abstention*

Questions diverses

1- Est-il possible pour la section course à pied de s'affilier à la fédération d'athlétisme (FFA) afin de pouvoir profiter des compétitions proposées par cette fédération ?

Tout comme d'autres sections du club, l'affiliation facultative d'un.e adhérent.e à une licence affinitaire est tout à fait envisageable. Cette motivation est majoritairement due à la volonté de passer un grade pour les sections d'arts martiaux ou afin de participer à des compétitions ciblées.

Le comptable répond qu'un dossier d'affiliation devra être constitué comprenant, entre autres, une cotisation annuelle qui sera alors débitée des recettes de la section.

L'adhérent.e pourra, lors de son inscription, opter pour le paiement ou non de cette double licence (en complément de la licence FCD).

2- Si l'on constate un défaut de fonctionnement sur du matériel (en l'occurrence un câble sur un appareil de la salle de musculation), à qui doit-on le dire ?

Ne pas hésiter effectivement à faire remonter l'information car aussi bien les élu.es que les salarié.es du club ne peuvent pas être sur chaque lieu de pratique ; cela peut se faire via les responsables de sections, via le « nous contacter » du site web du CSX, ou encore mieux, ne pas hésiter à venir au bâtiment Bienvenue pour échanger dans les locaux qui domicilient le club.

3- Création d'une nouvelle activité : le Shiatsu

JL Moncel, adhérent depuis des années au club et récemment formé en tant que praticien certifié FFST (Fédération Française de Shiatsu Traditionnel), présente en quelques mots à l'assemblée cette discipline, basée sur une technique manuelle de régulation des énergies. Il précise qu'il est dorénavant possible de réserver des créneaux via le CSX.

4- Merci

Une adhérente remercie le club pour sa capacité d'écoute et de réactivité. En l'occurrence, elle est enchantée que 2 créneaux pilâtes aient été programmés sur la pause méridienne du vendredi en diminuant ainsi l'effectif, et ce afin de maintenir un cours dans de bonnes conditions.

Conclusion

Cette Assemblée générale est bien évidemment l'occasion de remercier les personnes qui animent le club à chaque étape :

- les adhérent.es qui s'inscrivent fidèlement
- les responsables des sections qui adaptent leur pratique sportive et animent leurs activités avec rigueur et passion
- les services de l'Ecole qui prennent en considération les activités de notre association
- les salarié.es du club qui ne cessent d'aller à la pêche aux infos, de traduire et transposer les recommandations, de communiquer dès que possible, de prévoir des options, d'accueillir.
-

Il est également pertinent de profiter de cette AG pour rappeler **que l'année 2024 sera une année électorale pour le renouvellement des 15 membres du Comité Directeur du club**. Il est donc temps de vous rapprocher des élu.es actuel.les et/ou de l'équipe salariée et ainsi projeter pourquoi pas une participation + active au sein de votre association.

NB : les élus.es du bureau de l'association (à savoir président.e/trésorier.e/secrétaire) doivent statutairement être salariés.es par l'Ecole polytechnique (ou retraité.e de l'X).

Fin de l'assemblée 13h50

Delphine Batifois